

FRE

Notice originale



TONDEUSE À GAZON RASION 2 SMART



Notice d'instructions

59_143879-D
07/2022

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ	6
2.1.1. FORMATION	6
2.1.2. PRÉPARATION	6
2.1.3. FONCTIONNEMENT	7
2.1.4. MAINTENANCE ET STOCKAGE	7
2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE	8
2.3. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL	8
2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	8
3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	9
3.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	10
3.2. NIVEAU DE BRUIT	10
4. MISE EN SERVICE	11
4.1. DÉPLIER LA TONDEUSE EN POSITION DE TRAVAIL	11
4.2. INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE	13
4.3. INSTALLATION D'UN SUPPORT BATTERIE	13
4.4. BATTERIE 750 / 1200 / 1500 : INSTALLATION ET BRANCHEMENT	14
4.5. BATTERIE ALPHA 520 : INSTALLATION ET BRANCHEMENT	15
5. UTILISATION	17
5.1. ALLUMER / ÉTEINDRE LA BATTERIE	17
5.2. LES RÉGLAGES	18
5.2.1. BOÎTIER DE COMMANDE	18
5.2.2. RÉGLAGE DE LA VITESSE D'AVANCEMENT	18
5.2.3. RÉGLAGE DE LA VITESSE DE ROTATION DES LAMES	19
5.2.4. RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE	20
5.3. LES COMMANDES	21
5.3.1. COMMANDES DE DIRECTION	21
5.3.2. FONCTION BOOST D'AVANCEMENT	22
5.3.3. COMMANDES DE TONTE	22
5.3.4. LA FONCTION BOOST COUTEAUX	22
5.3.5. COMBINAISON DE COMMANDES	23
5.3.6. VERROUILLER / DÉVERROUILLER LES ROUES AVANT	24
5.3.7. ACTIVER / DÉSACTIVER LE FREIN DE PARKING / FREIN DE TRANSPORT	24
5.4. ANTIDÉMARRAGE	25
5.4.1. CLÉ DE SÉCURITÉ	25
5.4.2. INCLINOMÈTRE	26
5.5. CONSEILS D'UTILISATION	27
5.5.1. MÉTHODE DE TONTE	27
5.5.2. HAUTEUR DE COUPE	27

5.5.3. PENTES	28
5.5.4. SOLS HUMIDES	28
5.5.5. TONTE AVEC RAMASSAGE	28
5.5.6. TONTE SANS RAMASSAGE	29
5.5.7. DÉCHETS DE TONTE	29
6. ENTRETIEN	31
6.1. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN	31
6.2. CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER	31
6.2.1. LAMES DE COUPE	32
6.2.2. NETTOYAGE DU CARTER	33
6.2.3. NETTOYAGE DES ROUES	33
6.2.4. BAC DE RAMASSAGE	34
6.2.5. NETTOYAGE DU CAPTEUR OPTIQUE	34
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	35
8. REMISAGE ET TRANSPORT	37
8.1. REPLIER LA TONDEUSE EN POSITION DE TRANSPORT	37
8.2. STOCKAGE	38
8.3. STOCKAGE HORS SAISON	39
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	40
10. GARANTIES GÉNÉRALES	42
10.1. GARANTIE LÉGALE	42
10.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS	42
10.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ	42
10.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	42
10.2.1. CONTENU	42
10.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE	43
10.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE	43
10.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	43
10.3.1. GÉNÉRALITÉS	43
10.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES	44
10.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES	44
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	45
11.1. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : RASION 2	45
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : RASION 2	46

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Tondeuse à gazon Rasion 2 Smart. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.


Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.4, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité, les instructions, les illustrations et les spécifications fournis avec cet outil électrique. Ne pas suivre les instructions énumérées ci-dessous peut provoquer un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Votre Tondeuse à gazon Rasion 2 Smart est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage des espaces verts (herbes, herbes denses, herbes ligneuses et ronces).
- La société PELLENC SAS décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC SAS décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Règles de fonctionnement à respecter en matière de sécurité lors de l'utilisation des tondeuses à gazon à moteur électrique.

2.1.1. FORMATION

1. Lire attentivement les instructions. Être familier avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel.
2. Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes non familières avec ces instructions d'utiliser la machine. Des réglementations nationales peuvent limiter l'âge de l'opérateur.
3. Ne jamais faire fonctionner la machine pendant que des tierces personnes, en particulier des enfants, ou des animaux, se tiennent à proximité.
4. Garder à l'esprit que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents qu'il peut provoquer ou des dangers qu'il fait encourir à d'autres personnes ou à leurs biens.

2.1.2. PRÉPARATION

1. Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures résistantes et un pantalon long. Ne pas conduire la machine pieds nus ou en sandales. Éviter de porter des vêtements amples ou qui comportent des cordons libres, ou une cravate.
2. Inspecter entièrement la zone sur laquelle la machine va être utilisée et retirer tous les objets pouvant être projetés par celle-ci.
3. Avant utilisation, toujours inspecter visuellement la machine pour détecter si l'organe de coupe, les boulons et l'assemblage de ce dernier ne sont pas usés ou endommagés. Remplacer les jeux de composants usés ou endommagés, afin de conserver un bon équilibre. Remplacer les étiquettes endommagées ou illisibles.
4. Avant utilisation, vérifier le câble d'alimentation pour détecter des indices de dommages ou de vieillissement. Si le câble vient à être endommagé en utilisation, déconnecter-le immédiatement de la batterie. **Ne pas toucher au câble avant d'avoir éteint la batterie.** Ne pas utiliser la machine si le câble est endommagé ou usé.

2.1.3. FONCTIONNEMENT

1. Ne faire fonctionner la machine qu'à la lumière du jour ou sous une bonne lumière artificielle. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
2. Éviter de faire fonctionner la machine sur de l'herbe mouillée. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
3. Être toujours sûr de ses pas sur les pentes.
4. Marcher, ne jamais courir.
5. Tondre transversalement sur les pentes, mais jamais en montant ou en descendant.
6. Faire très attention en changeant de direction sur les pentes.
7. Ne pas tondre les pentes excessivement accentuées.
8. Utiliser la machine avec beaucoup de précautions en marche arrière ou en la ramenant vers soi.
9. Arrêter le ou les organes de coupe si la machine doit être basculée pour être transportée à travers des zones non herbeuses et lorsqu'elle doit être transportée à, ou ramenée de, l'endroit où elle doit être utilisée.
10. Ne jamais utiliser la machine avec des protecteurs défectueux ou sans dispositifs de sécurité en place, par exemple des déflecteurs et/ou des bacs de ramassage.
11. Mettre le moteur en route avec précautions en suivant les instructions et avec les pieds bien éloignés de l'organe ou des organes de coupe.
12. Ne pas mettre les mains ou les pieds près ou sous les parties rotatives. Ne jamais laisser l'ouverture d'éjection s'obstruer.
13. Ne pas transporter la machine alors que la source d'alimentation est appliquée.
14. Pour arrêter la machine, éteindre la batterie et retirer le connecteur de la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées.
15. Arrêter la machine, et retirer le dispositif de mise hors fonction. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées
 - avant d'abandonner la machine,
 - avant de nettoyer les bouchages ou de déboucher la goulotte,
 - avant de contrôler, nettoyer ou réparer la machine,
 - après avoir heurté un objet étranger, inspecter la machine afin de détecter tout dommage et effectuer les réparations avant de la redémarrer et de l'utiliser.

Si la machine commence à vibrer anormalement, il est impératif d'immédiatement :

- inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée,
- vérifier si des pièces ne sont pas desserrées et éventuellement les resserrer,
- réparer ou remplacer toute pièce endommagée.

2.1.4. MAINTENANCE ET STOCKAGE

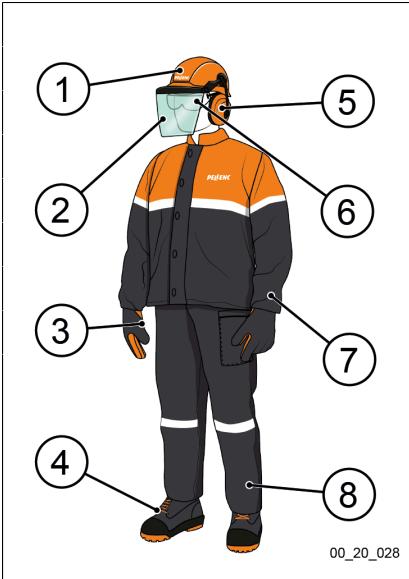
1. Maintenir tous les écrous, les boulons et les vis serrés afin d'être certain que le matériel est en bonne condition de fonctionnement.
2. Vérifier fréquemment l'état d'usure ou de détérioration du bac de ramassage.
3. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre.
4. Sur les machines multilames, prendre des précautions, car la rotation d'un organe de coupe peut entraîner la rotation de tous les autres.
5. Veiller, lors du réglage de la machine, à éviter de se coincer les doigts entre les lames en mouvement et les pièces fixes de celle-ci.
6. Laisser toujours la machine refroidir avant de l'entreposer.
7. Lors de l'entretien courant de l'organe de coupe, faire attention, même si la source d'alimentation est coupée, que celui-ci peut être encore en mouvement.
8. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre. Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.

2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

Important

Se reporter à la notice de la batterie outils PELENC.

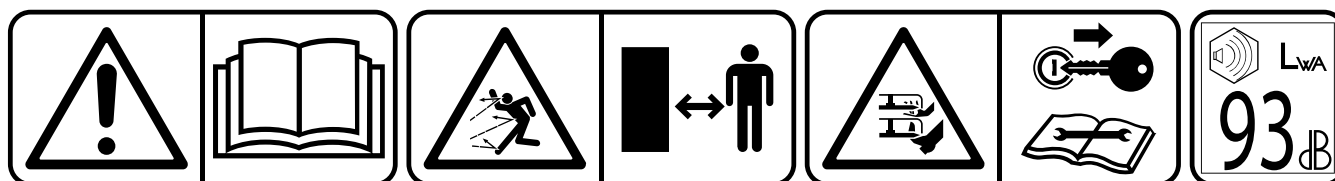
2.3. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL

	Équipement	Port
	1 Casque de sécurité	--
	2 Visière de protection	--
	3 Gants résistants	Recommandé
	4 Chaussures de sécurité	Obligatoire
	5 Dispositif antibruit	Recommandé
	6 Lunette de protection	Obligatoire
	7 Veste ou manchettes	Recommandé
	8 Pantalon de travail	Recommandé

2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Utiliser la tondeuse avec prudence.

Des pictogrammes placés sur le volet d'éjection de la machine indiquent les principales précautions d'utilisation à respecter pour ne pas se blesser :



1

2

3

4

1. Lire le manuel utilisateur

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.

2. Risque de blessures

Faire attention à ce que les personnes se trouvant à proximité ne soient pas blessées par des projections provenant de la machine.

Garder une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre la machine et les personnes se trouvant à proximité.

3. Attention - lames de coupe tranchantes !

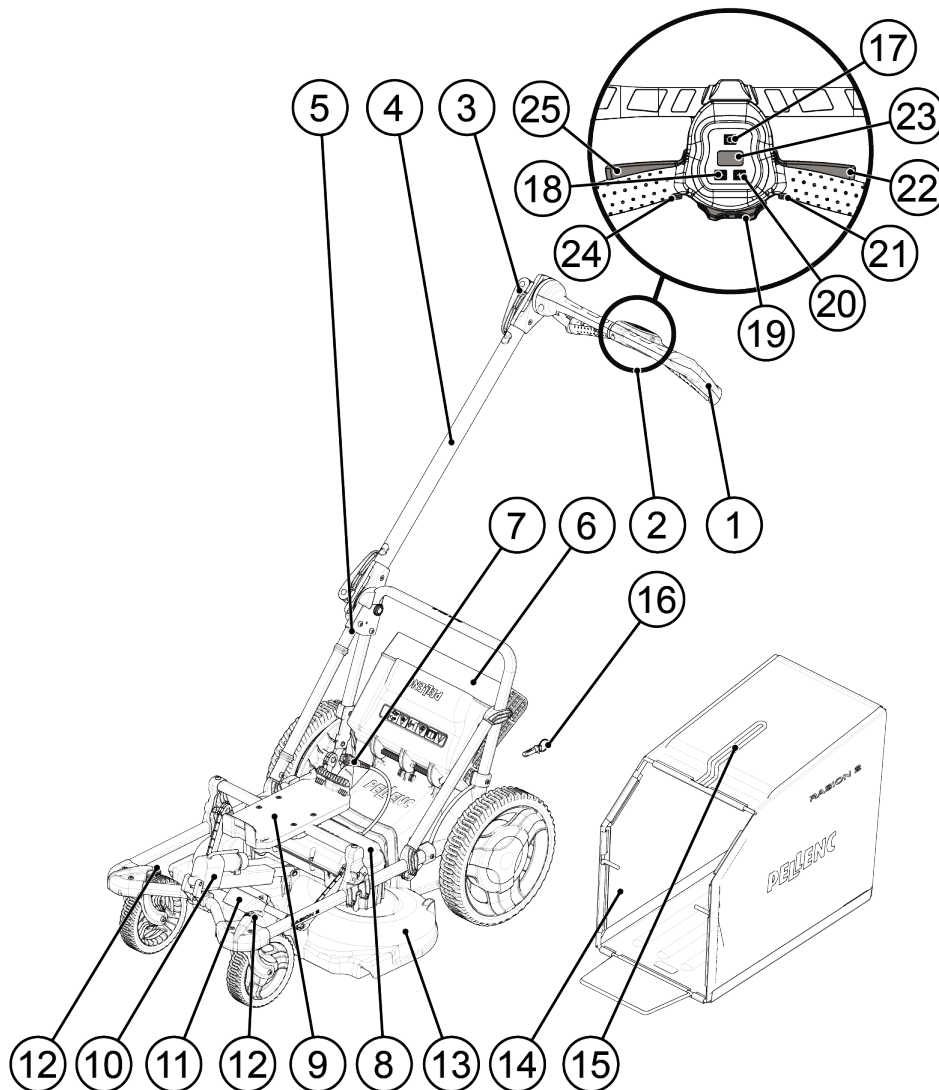
Éloigner les pieds et les mains des lames et de la zone de coupe.

Retirer le dispositif de sécurité avant d'effectuer les travaux d'entretien et avant de la laisser sans surveillance, quelle qu'en soit la durée.

4. Niveau de bruit

Puissance acoustique 93 dB

3. DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- | | |
|---|---------------------------------|
| 1. Poignée | 16. Clé de sécurité |
| 2. Boîtier de commandes | 17. Bouton de menu |
| 3. Levier de réglage poignée | 18. Bouton "-" |
| 4. Guidon | 19. Bouton orientation tondeuse |
| 5. Levier de réglage guidon | 20. Bouton "+" |
| 6. Volet d'éjection | 21. Bouton reverse droit |
| 7. Cordon d'alimentation 9 broches | 22. Gâchette droite |
| 8. Couvercle du carter de coupe | 23. Afficheur LCD |
| 9. Support de batterie 750 / 1200 / 1500 | 24. Bouton reverse gauche |
| 10. Vérin de réglage de hauteur de coupe | 25. Gâchette gauche |
| 11. Capteur de densité | |
| 12. Pions de verrouillage des roues avant | |
| 13. Carter de coupe | |
| 14. Bac de ramassage | |
| 15. Poignée du bac de ramassage | |

59_22_017

3.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	Rasion 2 Smart
Dimensions pliées (L x l x H)	887 x 620 x 613 mm
Dimensions dépliées (L x l x H)	1650 x 620 x 884 mm
Poids à vide (sans batterie/sans bac)	30 kg
Largeur de coupe	60 cm
Hauteur de coupe	25/35/45/55/65/75 mm
Capacité du bac de ramassage	70 L
Poids du bac de ramassage vide	2,5 kg
Carter de coupe	Fonte d'aluminium
Puissance maximum	1600 Watts
Vitesse d'avancement	2/3/4 ou 5 km/h
Vitesse de marche arrière	2 km/h
Dispositif de sécurité	Clé de sécurité amovible
Étanchéité	IP54
Autonomie	En fonction de l'utilisation et du type de batterie

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	LpA = 83.5 dB(A)	K = 2.5 dB
--	------------------	------------

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique EN60335-2-77.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
LWAm	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
LWAg	93	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

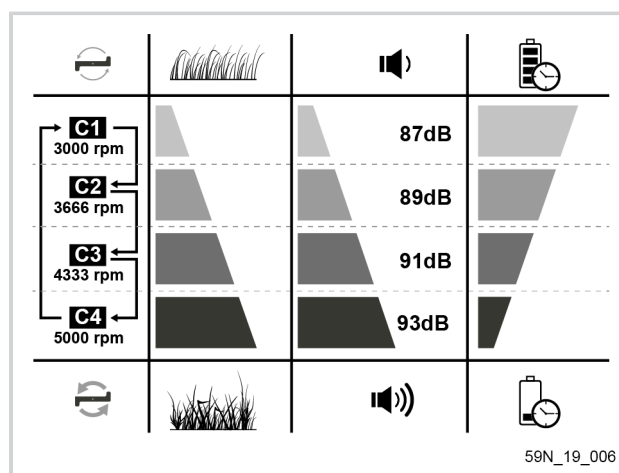
Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/UE.

Valeur d'émission de vibration suivant EN60335-2-77	ahW = 0.7m/s ² et K = 0.3m/s ²
---	--

3.2. NIVEAU DE BRUIT

Le bruit généré par la tondeuse et l'autonomie de la batterie sont directement fonction de la vitesse de rotation des lames de coupe :

Plus la vitesse de rotation des lames de coupe est rapide, plus le bruit généré par la tondeuse augmente et plus l'autonomie de la batterie est réduite. Lorsque le mode AUTO est activé, le bruit généré varie en même temps que la vitesse de rotation des lames augmente.

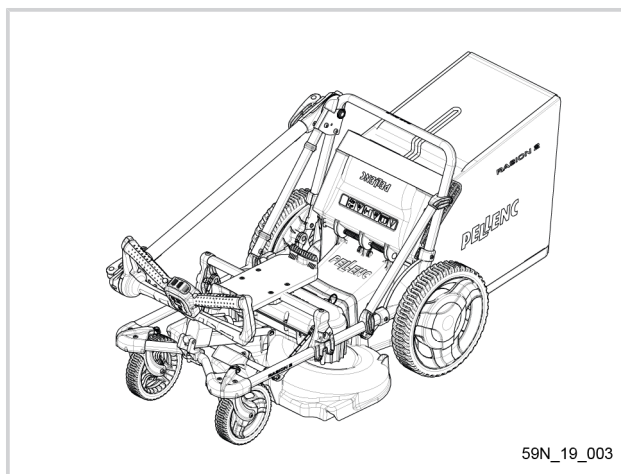


4. MISE EN SERVICE

Dans le carton d'emballage, la tondeuse se trouve en position de transport.

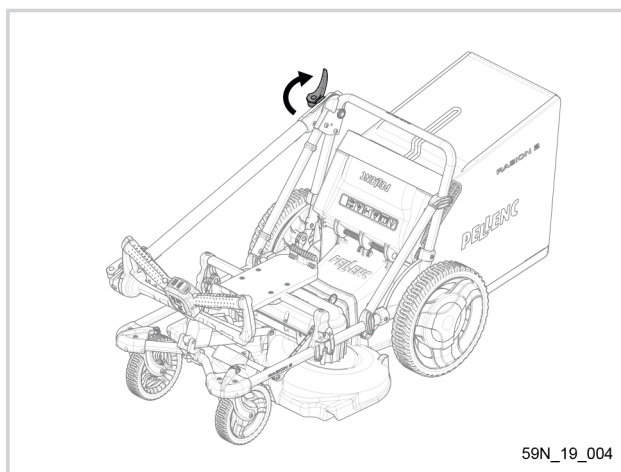
Le guidon (4) est replié vers l'avant et il est maintenu bloqué à la fois par le levier de réglage guidon (5).

- En amont de la tonde, déplier la tondeuse en position de travail voir Section 4.1, « Déplier la tondeuse en position de travail ».

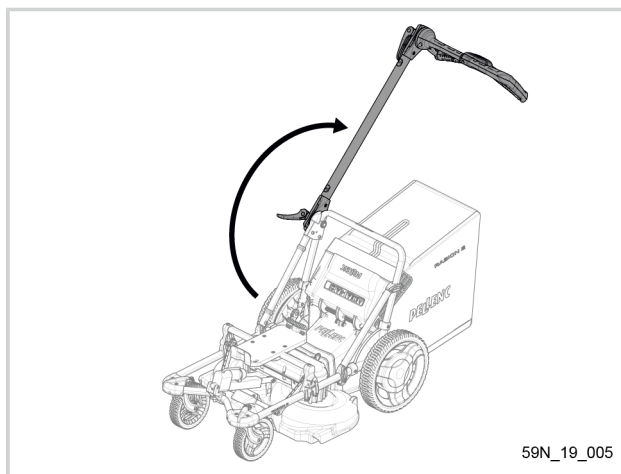


4.1. DÉPLIER LA TONDEUSE EN POSITION DE TRAVAIL

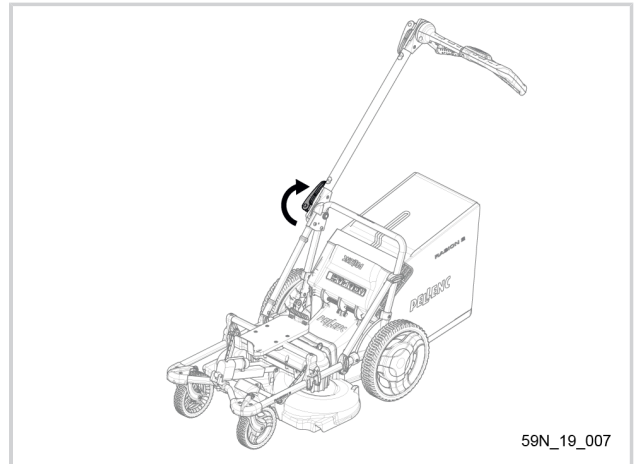
1. Débloquer le levier de réglage guidon (5) en le tirant vers l'arrière.



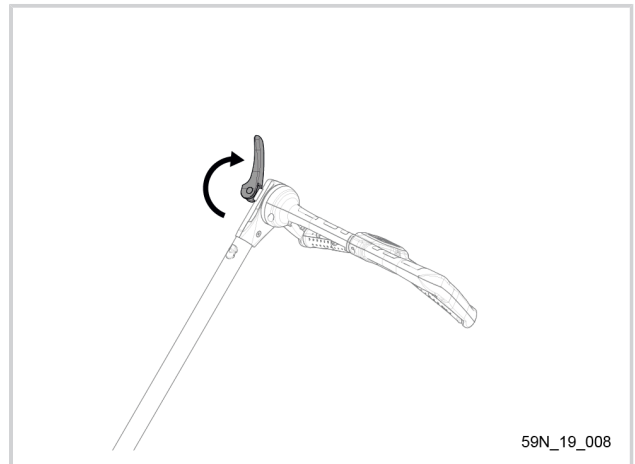
2. Basculer complètement le guidon (4) vers l'arrière.



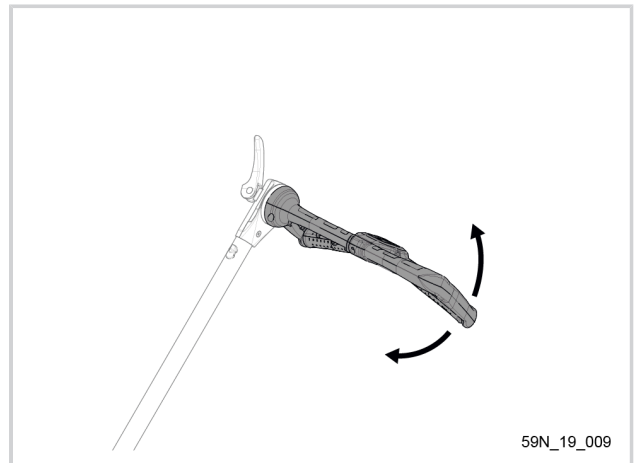
3. Ajuster le serrage avec la molette.
4. Rabattre le levier de réglage guidon (5).



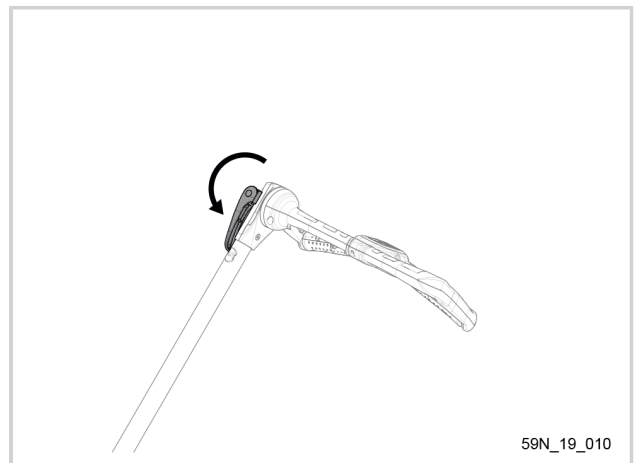
5. Déverrouiller le levier de réglage poignée (3).



6. Régler l'inclinaison de la poignée (1).



7. Ajuster le serrage en basculant complètement le levier de réglage poignée (3) et visser ou dévisser sa vis centrale.
8. Verrouiller le levier de réglage poignée (3) pour bloquer la poignée.



Note

Pour une manipulation aisée de la tondeuse, choisir une position de travail confortable, agréable et adaptée à votre morphologie.

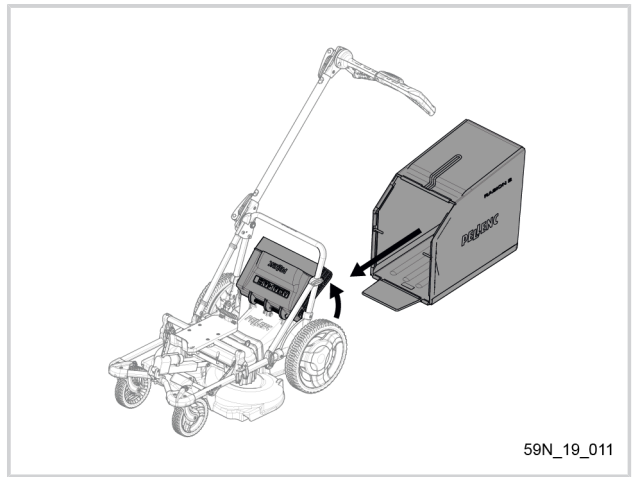
4.2. INSTALLATION DU BAC DE RAMASSAGE



Attention

En amont de la tonte, s'assurer que le bac de ramassage soit correctement accroché à la tondeuse.

- Relever le volet d'éjection (6) et glisser le bac de ramassage (14) dans les encoches situées à l'arrière de la tondeuse.



59N_19_011

Note

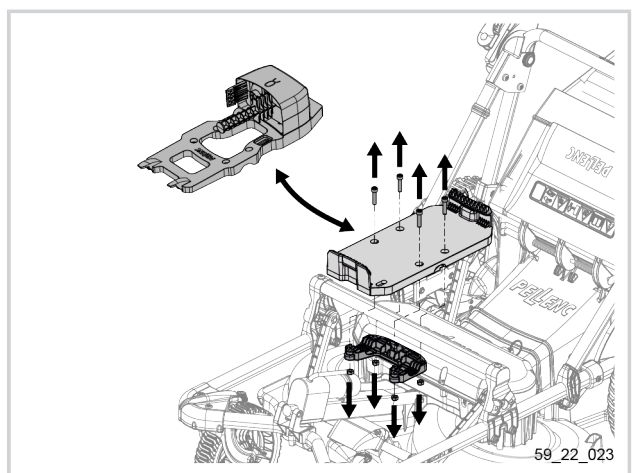
La tondeuse fonctionne comme un aspirateur projetant l'herbe coupée dans le bac de ramassage. Pour des performances optimales, toujours vider le bac de ramassage avant qu'il ne soit plein.

Une surcharge du bac de ramassage favorise sa détérioration. Avant d'installer le bac de ramassage sur la tondeuse, s'assurer qu'il ne soit pas surchargé, troué, déchiré, détérioré ou colmaté.

4.3. INSTALLATION D'UN SUPPORT BATTERIE

De série, la tondeuse est équipée du support batterie 750 / 1200 / 1500. L'utilisation d'une batterie de type Alpha 520 requiert la dépose du support installé de série et son remplacement par un support adapté en option, voir Section 9, « Accessoires et consommables ».

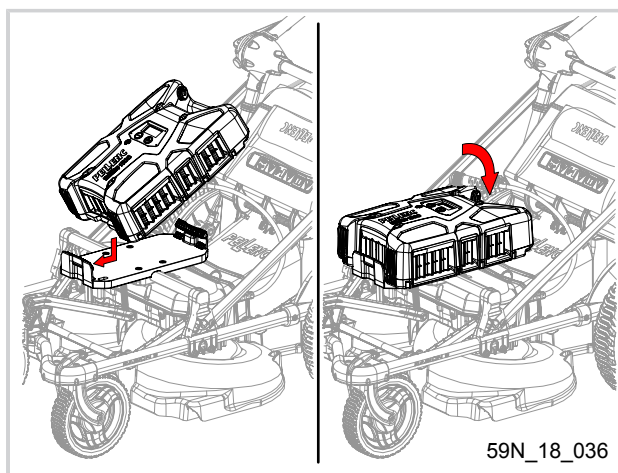
1. Déposer les 4 vis de fixation du support batterie déjà en place.
2. Mettre en place le support batterie sur le tube du châssis en se reportant à sa notice de montage (référence 159656).



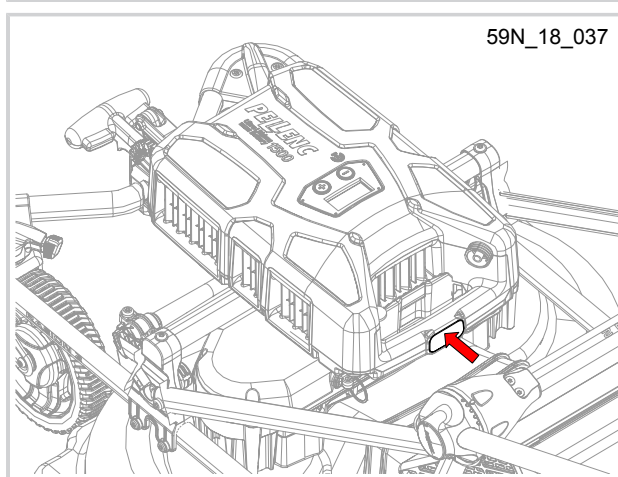
59_22_023

4.4. BATTERIE 750 / 1200 / 1500 : INSTALLATION ET BRANCHEMENT

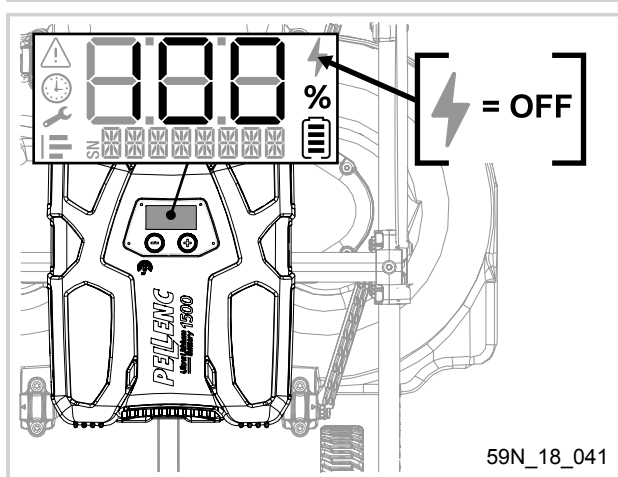
1. Vérifier l'autonomie de la batterie avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie à l'aide du chargeur fourni avec la batterie (voir la notice d'instructions de la batterie).
2. Glisser la batterie par l'arrière dans le crochet supérieur du support batterie (9).
3. Clipser l'avant de la batterie dans le crochet inférieur du support batterie (9).
4. Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support.



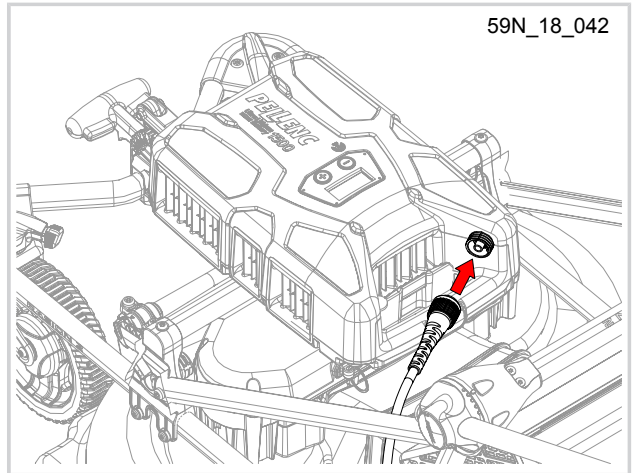
5. Pour retirer la batterie du support batterie (9), la soulever en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



6. Avant de raccorder électriquement la batterie à la tondeuse, vérifier que le témoin d'alimentation de la batterie soit éteint.
7. L'indicateur d'alimentation (représenté par un éclair) ne doit pas être visible sur l'afficheur de la batterie.



8. Raccorder le cordon d'alimentation (7) de la tondeuse au connecteur de la batterie.
9. Visser à fond et vérifier que le cordon soit correctement branché.

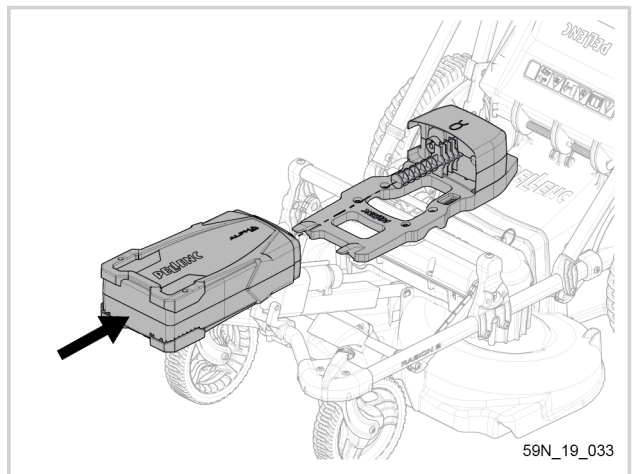


Important

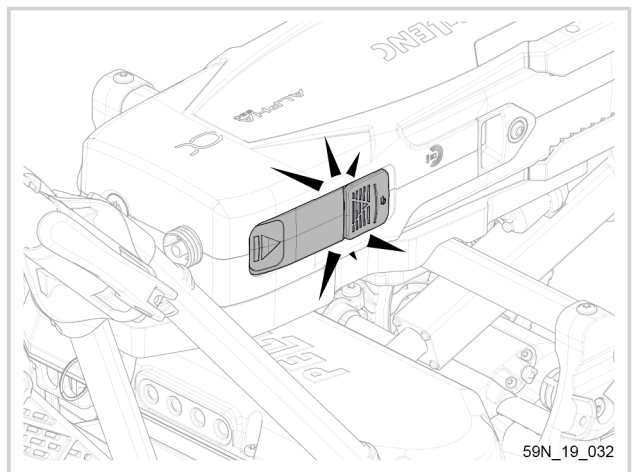
Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché. Éviter donc de le mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).

4.5. BATTERIE ALPHA 520 : INSTALLATION ET BRANCHEMENT

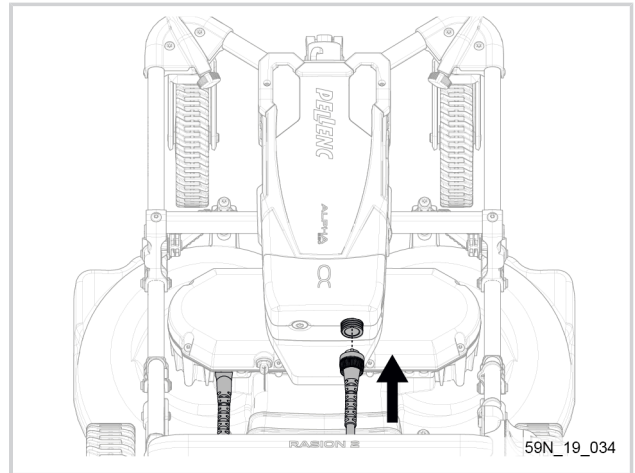
1. Installer le support adéquat, voir Section 4.3, « Installation d'un support batterie ».
2. Vérifier l'autonomie de la batterie avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie à l'aide du chargeur fourni avec la batterie.
3. Glisser la batterie sur le guide du support batterie.



4. Avancer la batterie sur le guide jusqu'à ce que le clip de verrouillage retienne la batterie.
5. Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support grâce au verrou de sécurité de la batterie.



6. Brancher ensuite l'extrémité du câble de la tondeuse (7) à la batterie en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensemble.
7. Visser à fond et vérifier que le cordon soit correctement branché.



Important

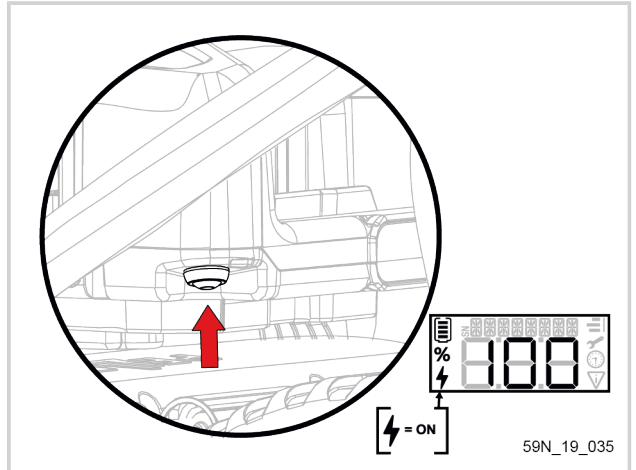
Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché. Éviter donc de le mettre en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).

5. UTILISATION

5.1. ALLUMER / ÉTEINDRE LA BATTERIE

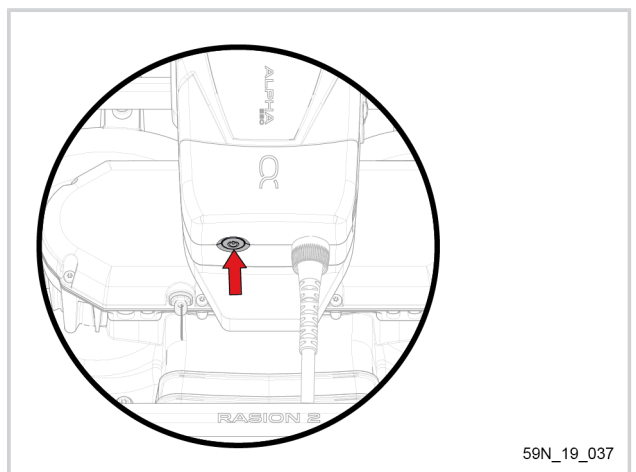
Batterie 750 / 1200 / 1500 :

- Allumer la batterie en appuyant sur le bouton poussoir bas ou haut (icône d'alimentation batterie présent).



Batterie Alpha 520 :

- Allumer la batterie en appuyant sur le bouton poussoir de support batterie Alpha 520.



5.2. LES RÉGLAGES

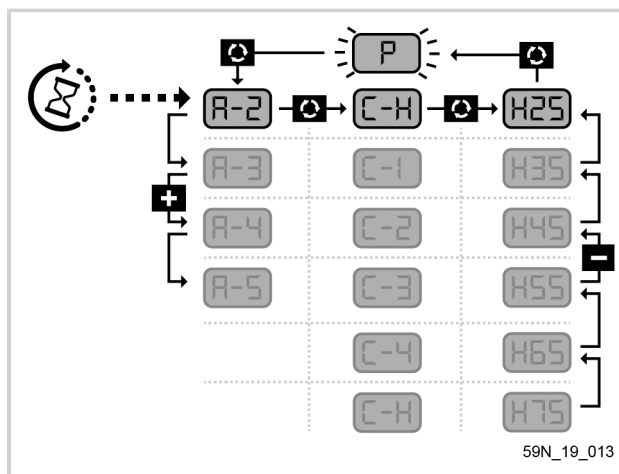
- Attendre que l'afficheur se stabilise sur la dernière valeur de vitesse d'avancement enregistrée A-2, A-3, A-4 ou A-5 avant de procéder aux réglages.

5.2.1. BOÎTIER DE COMMANDE

Les réglages suivants s'effectuent depuis le boîtier de commande (2) :

- A. la vitesse d'avancement de la tondeuse,
- C. la vitesse de rotation des lames de coupe,
- H. la hauteur de coupe.

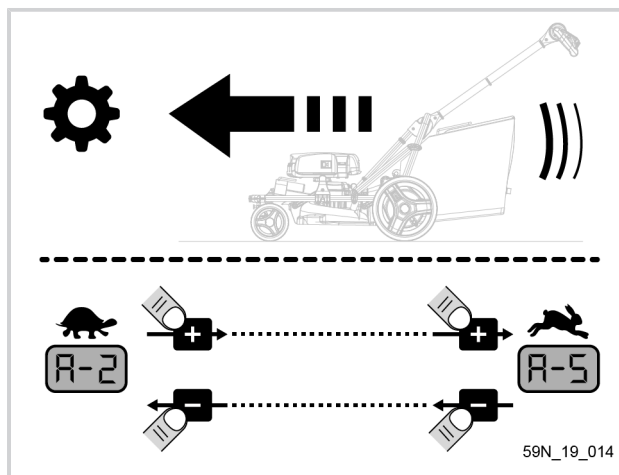
- Pour basculer d'un réglage à l'autre, appuyer sur le bouton "menu" (24).
- Pour augmenter la valeur d'un réglage, appuyer sur le bouton "+" (20).
- Pour diminuer la valeur d'un réglage, appuyer sur le bouton "-" (18).



5.2.2. RÉGLAGE DE LA VITESSE D'AVANCEMENT

Cette tondeuse est une tondeuse autotractée. En actionnant la gâchette d'avancement, les moteurs entraînent les roues arrière et la tondeuse avance seule. Il ne reste alors plus qu'à la guider. La motricité assure une aide non négligeable pour tondre sans effort les jardins en pente ou en devers.

1. Appuyer si nécessaire sur le bouton "menu" (24) pour atteindre le réglage de la vitesse d'avancement (représenté par la lettre A):
2. Appuyer si nécessaire sur le bouton "+" (20) ou sur le bouton "-" (18) pour sélectionner une des quatre valeurs possibles :
 - A-2 : avec motricité, vitesse la plus lente (2km/h),
 - A-3 : avec motricité, vitesse modérée (3km/h),
 - A-4 : avec motricité, vitesse accélérée (4km/h),
 - A-5 : avec motricité, vitesse la plus rapide (5km/h).



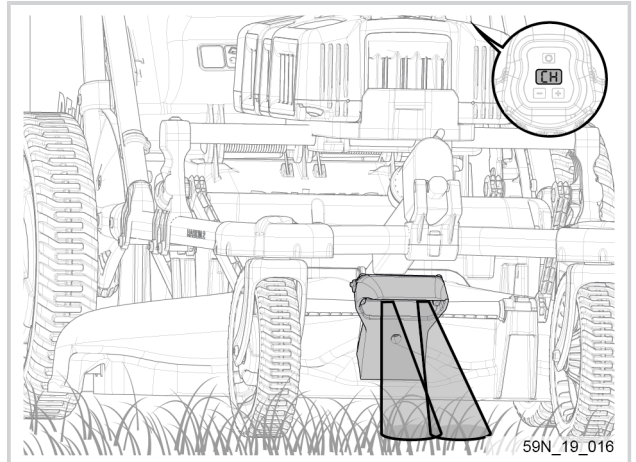
5.2.3. RÉGLAGE DE LA VITESSE DE ROTATION DES LAMES

Deux modes de réglage différents sont possibles :

5.2.3.1. VITESSE DE ROTATION AUTOMATIQUE :

Le capteur de densité (11) situé à l'avant de la tondeuse permet de réguler automatiquement la vitesse de rotation des lames de coupe qui varie entre 3000 et 5000 rpm en fonction de la densité et de la hauteur d'herbe.

- Pour que la tondeuse adapte automatiquement la vitesse de rotation des lames de coupe, configurer la tondeuse sur le mode C-H.

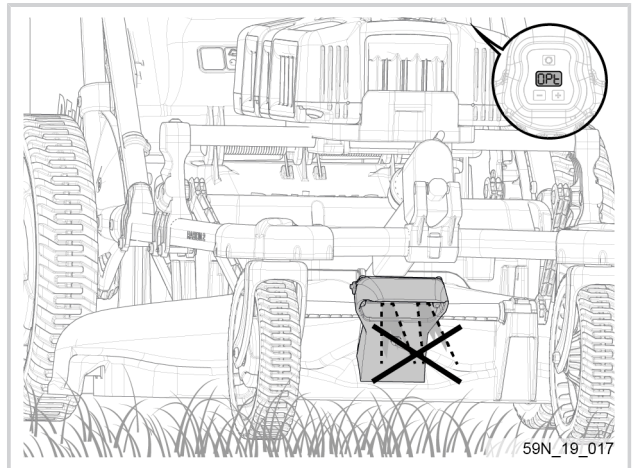


Lorsque le capteur optique est obstrué par de la saleté, l'analyse de la densité et de la hauteur d'herbe à couper n'est plus possible. La tondeuse arrête alors la rotation des lames de coupe et affiche à l'écran le message 'OPT'.

- Nettoyer le capteur de densité (11), voir Section 6.2.5, « Nettoyage du capteur optique ».

OU

- Basculer en mode manuel pour poursuivre la tonte, voir Section 5.2.3.2, « Vitesse de rotation manuelle : » et nettoyer le capteur de densité (11) ultérieurement.



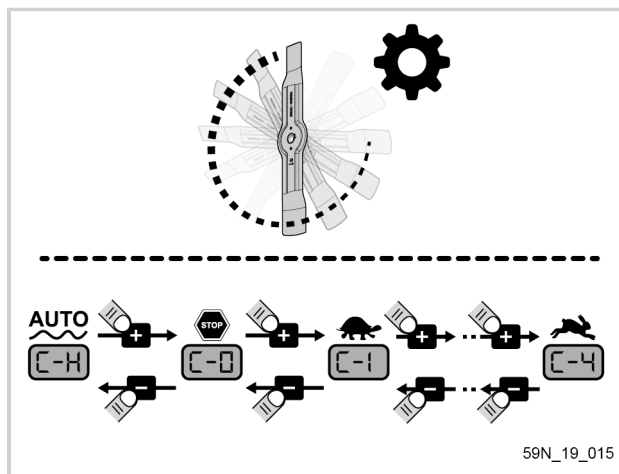
5.2.3.2. VITESSE DE ROTATION MANUELLE :

Plus l'herbe sera dense et haute, plus la vitesse de rotation des lames devra être rapide.

- Gérer manuellement la vitesse de rotation des lames de coupe en configurant la tondeuse sur l'une des 4 valeurs possibles C-1, C-2, C-3 ou C-4.

5.2.3.3. SÉLECTION DU TYPE DE VITESSE DE ROTATION :

1. Appuyer sur le bouton "menu" (24) jusqu'à atteindre le menu correspondant au réglage de la vitesse de rotation des lames de coupe représenté par la lettre C.
2. Appuyer ensuite sur le bouton "+" (20) ou "-" (18) pour sélectionner le type de vitesse de rotation des lames :
 - C-H : vitesse autorégulée : 3000 à 5000 rpm
 - C-1 : vitesse manuelle 1 : 3000 rpm
 - C-2 : vitesse manuelle 2 : 3666 rpm
 - C-3 : vitesse manuelle 3 : 4333 rpm
 - C-4 : vitesse manuelle 4 : 5000 rpm



Note

La rotation des lames de coupe reste active tant que la gâchette de droite (22), liée à l'avancement de la tondeuse, est maintenue enfoncée. Cela permet de relâcher la gâchette de gauche (25) pendant que vous tondez. Dès lors que la gâchette de droite (22) est relâchée, la rotation des lames de coupe s'arrête en même temps que l'avancement de la tondeuse.

Il est possible d'utiliser la motricité de la tondeuse pour la déplacer sans que les lames de coupe ne tournent.

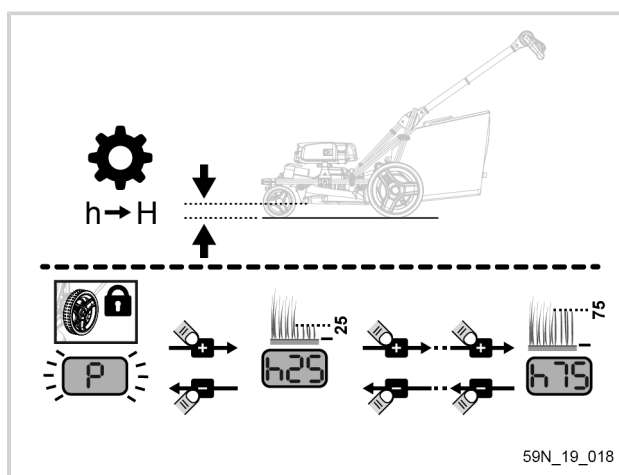
5.2.4. RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE

La distance entre les lames de coupe et le sol peut être paramétrée électroniquement afin d'adapter la hauteur de coupe à vos besoins. Vous avez à votre disposition 6 réglages différents espacés de 10mm chacun, allant de 25mm pour la hauteur la plus basse à 75mm pour la hauteur la plus haute.

Appuyer sur le bouton "menu" (24) jusqu'à atteindre le réglage de la hauteur de coupe (représenté par la lettre H).

Appuyer si nécessaire sur le bouton "+" (20) ou sur le bouton "-" (18) pour sélectionner la valeur de votre choix :

- H0 : Frein de parking / Frein de transport
- H25 : 25 mm entre le sol et les lames de coupe
- H35 : 35 mm entre le sol et les lames de coupe
- H45 : 45 mm entre le sol et les lames de coupe
- H55 : 55 mm entre le sol et les lames de coupe
- H65 : 65 mm entre le sol et les lames de coupe
- H75 : 75 mm entre le sol et les lames de coupe



Note

Plusieurs passes peuvent être nécessaires pour obtenir une taille uniforme si le gazon à tondre est dense.

En cas de doute sur le réglage de la hauteur de coupe à choisir, toujours commencer à tondre avec la hauteur de coupe la plus haute. Examiner le résultat obtenu sur une petite surface puis, si nécessaire, ajuster à nouveau la hauteur de coupe en veillant à ne jamais couper plus d'1/3 de la hauteur de l'herbe.

5.3. LES COMMANDES

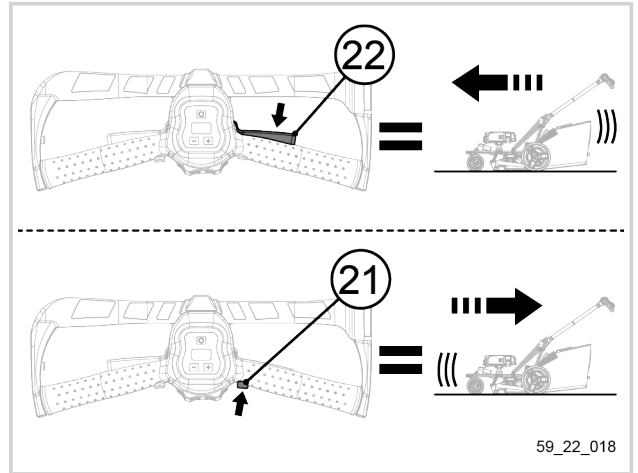
5.3.1. COMMANDES DE DIRECTION

Commande 1 : Avancer

- Appuyer sur la gâchette droite (22) et la maintenir enfoncée pour faire avancer la tondeuse.

Commande 2 : Reculer

- Pousser le bouton "reverse droit" (21) et le maintenir enfoncé pour faire reculer la tondeuse. Vitesse arrière : 2 km/h



Note

La vitesse d'avancement de la tondeuse est progressive, c'est-à-dire que plus la gâchette droite (22) est enfoncée, plus la vitesse d'avancement augmente jusqu'à atteindre la vitesse paramétrée.

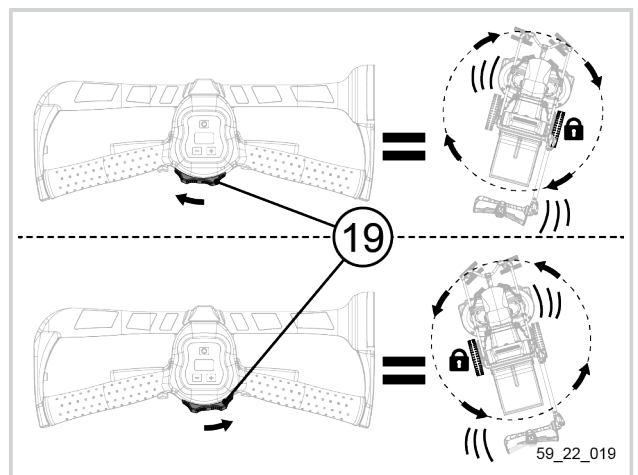
Comme il n'est pas nécessaire de démarrer la rotation des lames pour avancer, reculer ou tourner, vous pouvez utiliser cette commande pour déplacer la tondeuse..

Commande 3 : Tourner à droite

- Pousser le bouton "orientation tondeuse" (19) vers la gauche pour bloquer l'avancement de la roue arrière droite, ce qui a pour effet de faire pivoter la tondeuse sur elle-même, vers la droite.

Commande 4 : Tourner à gauche

- Pousser le bouton "orientation tondeuse" (19) vers la droite pour bloquer l'avancement de la roue arrière gauche, ce qui a pour effet de faire pivoter la tondeuse sur elle-même, vers la gauche.



Note

Cette commande peut-être utilisée en même temps que vous avancez (gâchette droite (22) tenue enfoncée) ou reculez (bouton reverse droit (21) tenu poussé) pour effectuer par exemple un changement de direction ou lorsque vous arrivez au bout de la zone à tondre.

Il est également possible de retourner la tondeuse manuellement à l'aide des roues libres à l'avant, sans utiliser le bouton "orientation tondeuse" (19).

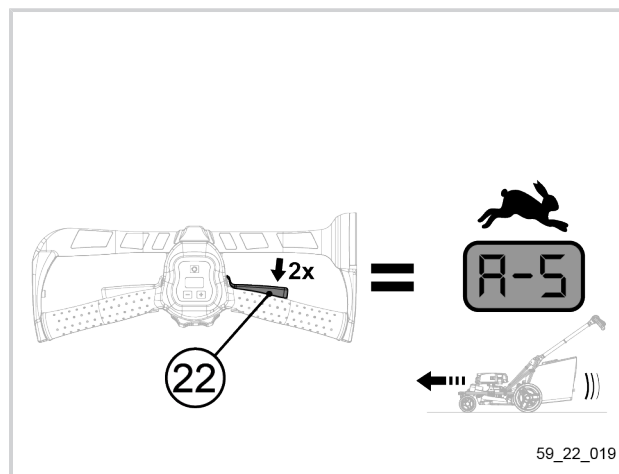
5.3.2. FONCTION BOOST D'AVANCEMENT

La fonction Boost permet à la tondeuse d'accélérer à sa vitesse maxi de 5km/h

- Lorsque les couteaux et les roues sont à l'arrêt uniquement, appuyer 2x sur la gâchette de droite (22) dans un laps de temps très court et la maintenir enfoncée après la deuxième pression pour activer la fonction Boost.

Note

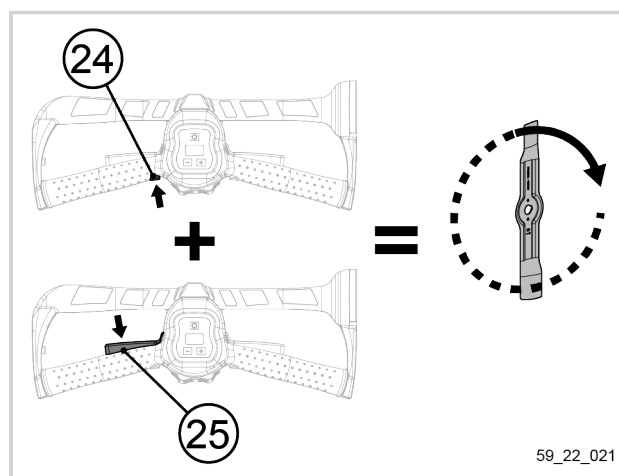
La tondeuse accélère alors à sa vitesse maxi de 5km/h tant que la gâchette d'avancement est maintenue enfoncée. Dès relâchement de la gâchette d'avancement, la tondeuse cesse d'avancer.



5.3.3. COMMANDES DE TONTE

Commande 5 : Rotation des lames de coupe

- Pousser le bouton "reverse gauche" (24) et le relâcher
- Appuyer sur la gâchette gauche (25) et la maintenir enfoncée



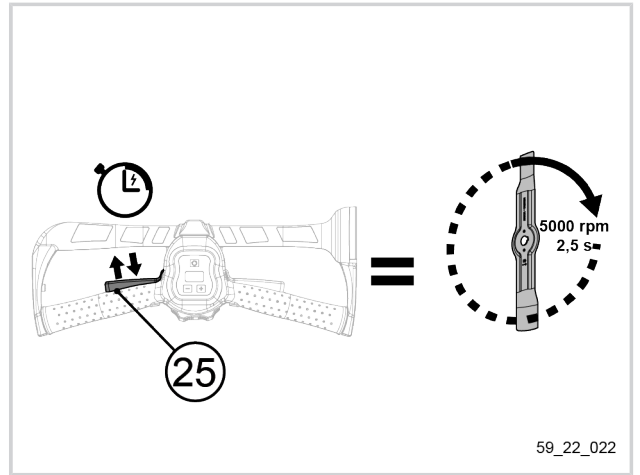
Note

- La vitesse de rotation des lames de coupe se paramètre dans le menu "C".
- La vitesse des lames de coupe varie automatiquement en fonction de la difficulté du terrain à tondre en mode C-H
- La vitesse des lames de coupe peut être configurée manuellement : C-1 = 3000 tr/min; C-2 = 3666 tr/min; C-3 = 4333 tr/min; C-4 = 5000 tr/min.
- La rotation des lames de coupe est maintenue tant qu'au moins une gâchette (droite ou gauche) reste enfoncée. Dès relâchement des 2 gâchettes, les lames de coupe s'arrêtent de tourner.

5.3.4. LA FONCTION BOOST COUTEAUX

La fonction Boost permet aux couteaux d'accélérer à leur vitesse maxi de 5000 tr/min pendant 2,5 secondes et de revenir ensuite à leur vitesse programmée.

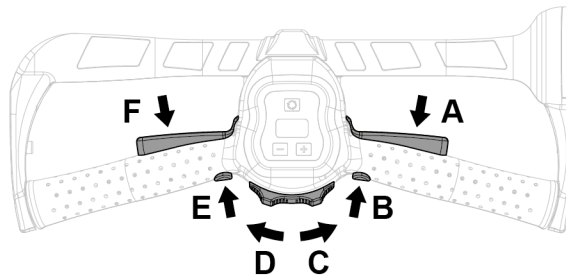
- Relâcher et actionner la gâchette gauche (25) dans un laps de temps très court pour activer la fonction Boost.



Note

La fonction Boost peut s'actionner à tout moment tant en mode automatique qu'en mode manuel. Elle est utile lorsque vous rencontrez occasionnellement des irrégularités de tonte (herbes hautes, denses...) afin de ne pas revenir sur le réglage initial de la tondeuse.

5.3.5. COMBINAISON DE COMMANDES



59N_19_022

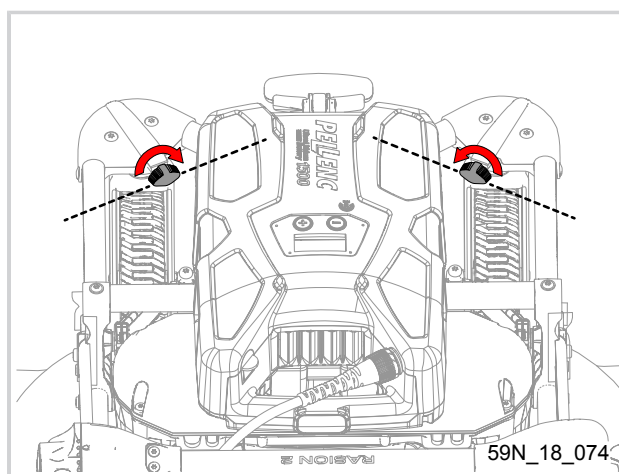
Déplacement	Commandes
Avancer + Tourner à gauche	A+C
Avancer + Tourner à droite	A+D
Reculer + Tourner à gauche	B+C
Reculer + Tourner à droite	B+D
Rotation des lames de coupe + Avancer	(E+F)+A
Rotation des lames de coupe + Reculer	(E+F)+B
Rotation des lames de coupe + Tourner à gauche	(E+F)+C
Rotation des lames de coupe + Tourner à droite	(E+F)+D
Rotation des lames de coupe + Avancer + Tourner à gauche	(E+F)+A+C
Rotation des lames de coupe + Avancer + Tourner à droite	(E+F)+A+D
Rotation des lames de coupe + Reculer + Tourner à gauche	(E+F)+B+C
Rotation des lames de coupe + Reculer + Tourner à droite	(E+F)+B+D

5.3.6. VERROUILLER / DÉVERROUILLER LES ROUES AVANT

- Pour verrouiller la rotation des roues avant, tourner à l'horizontale les 2 pions en face de chaque roue.

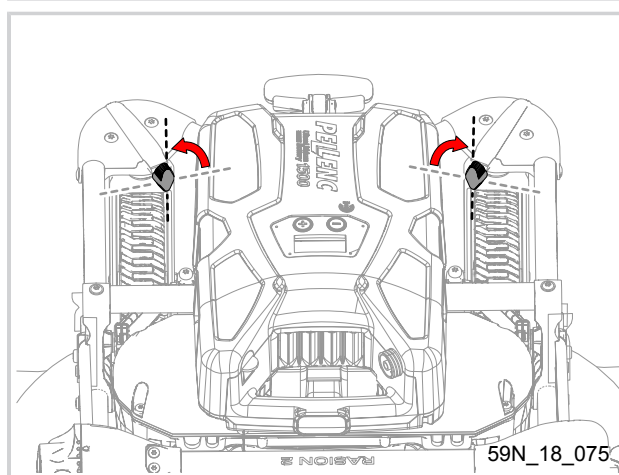
Dans cette position, les roues avant restent droites et la tondeuse n'avance que de manière rectiligne. Un changement volontaire de direction vers la droite ou vers la gauche permet néanmoins de déloger les roues de cette contrainte qui deviennent alors libre en rotation.

Lorsque les roues avant se retrouvent en position droite, elles se verrouillent à nouveau en direction rectiligne.



- Pour libérer la rotation des roues avant, tourner à la verticale les 2 pions en face de chaque roue.

Dans cette position, les roues avant sont libres et la tondeuse peut être dirigée dans n'importe quelle direction sans contraintes.



5.3.7. ACTIVER / DÉSACTIVER LE FREIN DE PARKING / FREIN DE TRANSPORT

Pour sécuriser la tondeuse sur un terrain en pente ou en devers lorsqu'elle se trouve à l'arrêt et que les lames de coupe ne tournent pas, pensez à activer le frein de parking. Quand le frein de parking est activé, le carter de coupe vient se mettre en contact avec les roues arrière qui sont alors bloquées. La tondeuse ne peut donc ni avancer, ni reculer, ni être poussée.

**Attention**

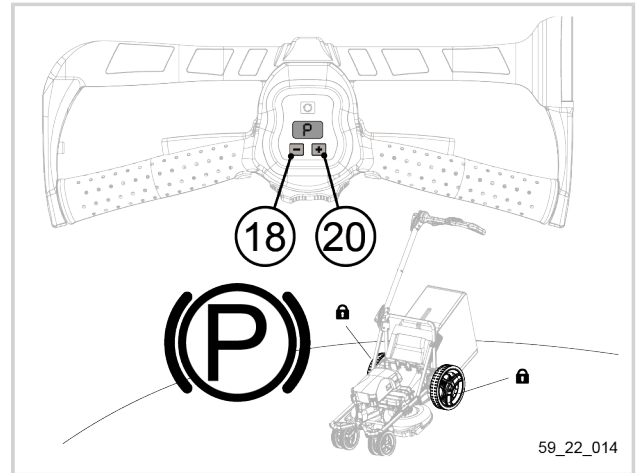
Toujours s'assurer que les couteaux et les roues sont arrêtées avant d'activer le frein.

Activer le frein de parking

- Quelle que soit la hauteur de coupe paramétrée, appuyer longtemps sur le bouton "-" (18), le carter de coupe descend jusqu'au blocage des roues. La lettre "P" clignote sur l'afficheur

Désactiver le frein de parking

- Appuyer longtemps sur le bouton "+" (20), Le carter de coupe revient à sa hauteur de coupe paramétrée. L'afficheur indique alors la hauteur de coupe.



Note

Si la hauteur de coupe paramétrée est H25, une simple pression courte sur "-" (18) ou "+" (20) permet respectivement d'activer ou désactiver le frein de parking/transport.

Lorsque le frein est activé, les couteaux et les roues sont désactivés.

5.4. ANTIDÉMARRAGE

5.4.1. CLÉ DE SÉCURITÉ

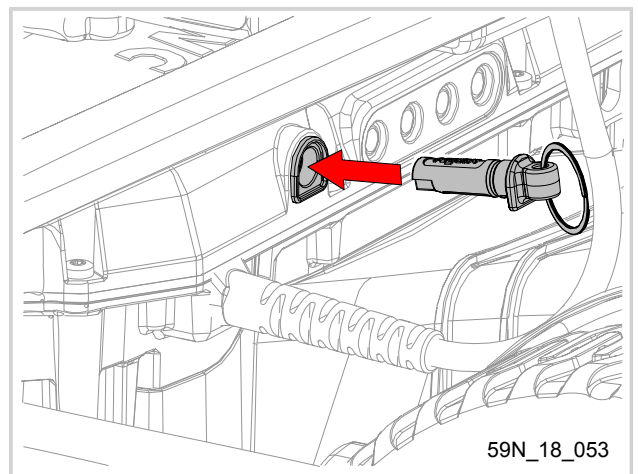
La tondeuse est équipée d'un dispositif antidémarrage à clé empêchant la mise en route du moteur si celle-ci n'est pas introduite dans le logement qui lui est réservé. Ce système permet de limiter à la fois les risques d'accident et les vols.



Attention

Toujours retirer la clé de démarrage de son logement lorsque le travail est terminé. Garder la clé sur soi ou à l'abri, dans un endroit sécurisé et non accessible pour les personnes non habilitées à utiliser la tondeuse à gazon.

- Insérer la clé de sécurité (16) dans le logement.



Note

Si la clé est arrachée ou non détectée, la tondeuse s'arrête immédiatement de fonctionner. Pour remettre la tondeuse en route, éteindre la batterie, insérer la clé de sécurité dans son logement et rallumer la batterie. La tondeuse sera à nouveau prête à fonctionner.

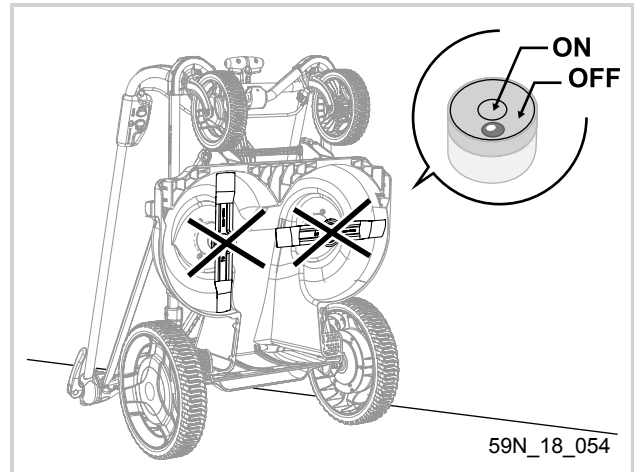
5.4.2. INCLINOMÈTRE

La tondeuse est équipée d'un inclinomètre qui empêche la mise en route du moteur lorsque la tondeuse est fortement inclinée ou retournée.

Par mesure de sécurité, il est impossible de mettre en route les couteaux lorsque la tondeuse se trouve à la verticale :

- pour le nettoyage,
- pour le débouillage,
- pour le changement de pièces d'usures.

Si la batterie est en marche, un "bip" interrompu est émis pour indiquer que la tondeuse est en position de danger avec la batterie active.



Important

Si le terrain à tondre est à forte pente, il se peut que l'inclinaison de la tondeuse soit trop importante et que le moteur ne démarre pas à cause de ce dispositif de sécurité.

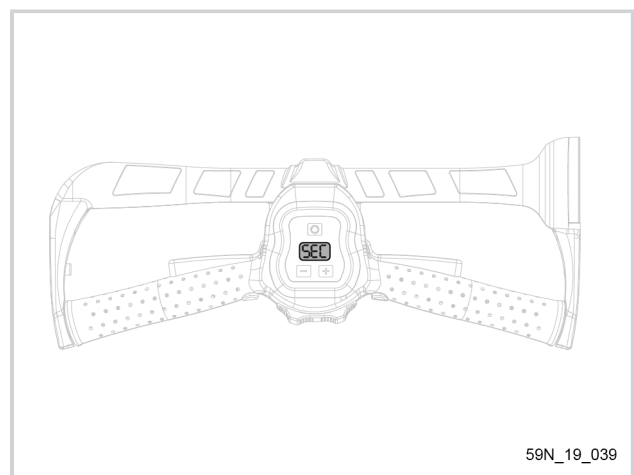
Tant que la tondeuse ne se trouve pas sur un sol plat (pente < 20°), un code erreur "SEC" apparaît sur l'afficheur correspondant à la mise en sécurité de la tondeuse.

Code erreur lumineux clignotant de mise en sécurité antidémarrage :



Attention

Si les couteaux sont déjà en fonctionnement, une mise à la verticale ou un retournement n'arrêtera pas les couteaux

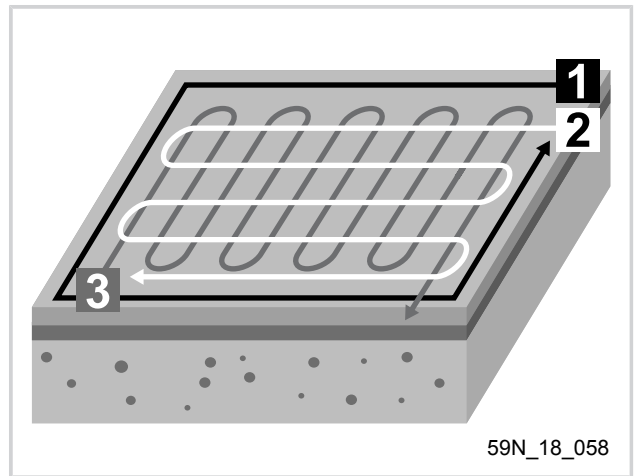


5.5. CONSEILS D'UTILISATION

Pour tondre la pelouse, il faut suivre une certaine méthode afin d'avoir un meilleur résultat et gagner en temps. Par conséquent, la tonte se fait à partir des côtés vers le centre. La tonte suit alors une forme transversale. Le sens de coupe de la pelouse doit être diversifié afin que la hauteur de l'herbe soit égale. Il est cependant conseillé de redoubler de prudence pour tondre des pelouses situées sur des terrains en pente pour éviter le basculement de la tondeuse. Après la tonte, le reste d'herbe tondue doit obligatoirement être ramassé s'il n'a pas été finement broyé. Dans le cas contraire, ces résidus peuvent asphyxier la pelouse et l'empêcher ainsi d'avoir sa couleur verte.

5.5.1. MÉTHODE DE TONTE

1. Dégager les bords du terrain, si possible à la tondeuse, sinon à l'aide d'une débroussailluse.
2. Tondre en effectuant des allers et retours transversaux, d'abord dans le sens de la longueur.
3. Changer de sens transversal en tondant ensuite dans le sens de la largeur.
4. Penser à croiser légèrement sur le passage précédent pour atténuer les marques de tonte et obtenir une pelouse uniforme.



59N_18_058

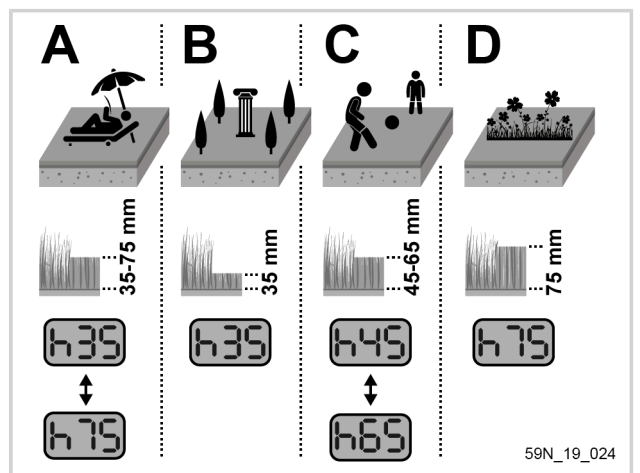
Note

Penser à croiser légèrement sur le passage précédent pour atténuer les marques de tonte et obtenir une pelouse uniforme.

5.5.2. HAUTEUR DE COUPE

La hauteur de coupe dépend à la fois du type de pelouse qui a été semée et de l'aspect esthétique que l'on souhaite obtenir :

- A. Pour un gazon détente, (jardin familial), tondre à une hauteur de 35 à 75 mm.
- B. Pour un gazon d'ornement, (jardins de ville et de collectivités) tondre à une hauteur de 35 mm.
- C. Pour un gazon de sport, (stades, terrains de golf, zones de jeux), tondre à une hauteur de 45 à 65 mm.
- D. Pour un gazon type prairie, tondre à une hauteur de 75 mm.



59N_19_024

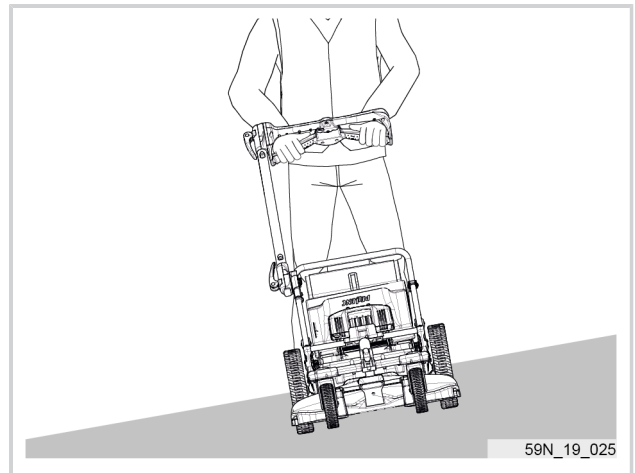
Note

- Ne pas couper plus d'1/3 de la hauteur de l'herbe à chaque tonte.
- Tondre ras implique de tondre plus souvent.
- Tondre haut permet au gazon de s'enraciner plus profondément.

5.5.3. PENTES

Même si elles sont de plus en plus sécurisées, les tondeuses à gazon restent des machines dangereuses, c'est pourquoi il est préférable de tondre transversalement plutôt que de haut en bas pour les terrains en pente afin de ne pas risquer de basculer.

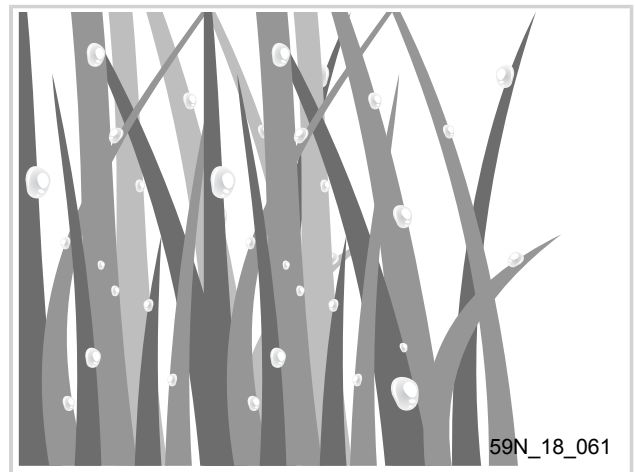
Redoubler de prudence si la pelouse est glissante afin de ne pas perdre le contrôle de la tondeuse et risquer de se blesser.



5.5.4. SOLS HUMIDES

Tondre lorsque l'herbe est humide peut faire forcer et caler la tondeuse par bourrage dans le carter de coupe. Avant d'aller travailler le matin, il est donc préférable d'attendre que la zone à tondre soit complètement sèche pour éviter de détériorer la tondeuse.

Tondre de préférence par temps sec. La qualité du travail effectué n'en sera que plus efficace, plus rapide, plus économe en énergie et moins contraignant pour la tondeuse.

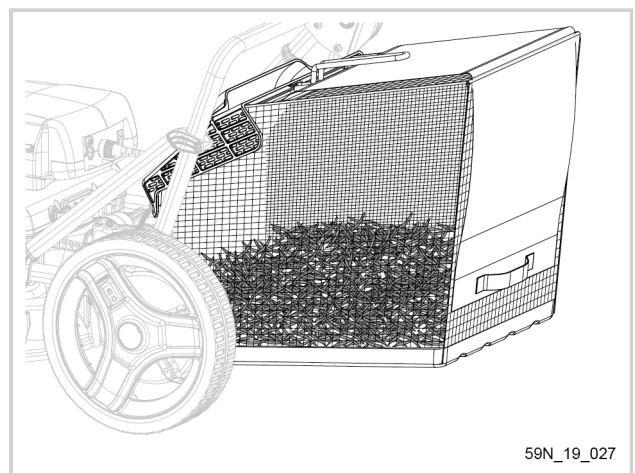


5.5.5. TONTE AVEC RAMASSAGE

L'utilisation du bac de ramassage permet d'avoir un gazon propre rapidement, sans avoir à faire un deuxième passage au râteau pour ramasser l'herbe coupée au sol.

Le bac s'installe et se retire très facilement, sans outil, grâce à ses poignées (15).

Pour ce type de tonte, utiliser des lames Rasion ramassage ou des lames Rasion aspiration, voir Section 9, « Accessoires et consommables ».



Note

Effectuer une tonte avec ramassage permet d'obtenir une pelouse nette et propre. Le risque de maladie du gazon est plus faible car les déchets ne se dégradent pas directement sur le sol.

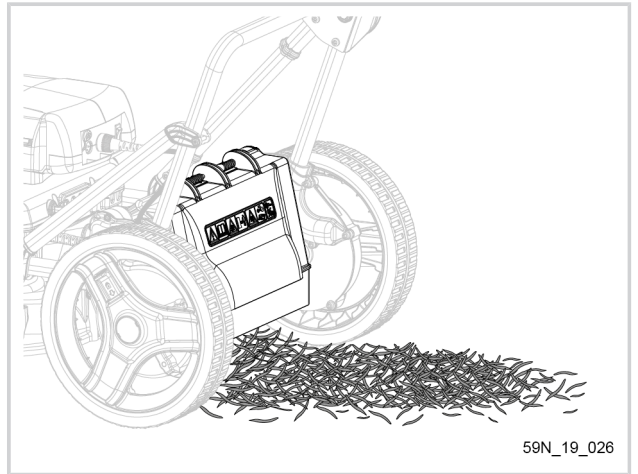
5.5.6. TONTE SANS RAMASSAGE

Cette tonte convient pour les gazons de type prairie où l'herbe est haute et irrégulière.

Ce type de tonte permet de s'affranchir du vidage du bac de ramassage.

Pour ce type de tonte, il est recommandé d'utiliser des lames Rasion universel et le kit Mulching, voir Section 9, « Accessoires et consommables ».

Pour la mise en place du kit Mulching, se référer à la notice de montage (référence 131334) fournie avec le kit.



Note

Il suffit d'enlever le bac de ramassage pour que l'herbe coupée soit éjectée à l'arrière de la tondeuse.

5.5.7. DÉCHETS DE TONTE

5.5.7.1. LES LAISSER SUR PLACE

Pour un gazon d'agrément, il est possible de laisser les restes de tonte sur place lorsque la tonte est régulière, car la hauteur de coupe sera réduite et le gazon finement coupé.

Note

La partie coupée ne doit toutefois pas excéder 2-3 cm !

5.5.7.2. LES COMPOSTER

L'herbe coupée peut être compostée, seule ou en mélange avec d'autres déchets du jardin et de la cuisine. Attention toutefois de ne jamais mettre plus de 5 cm de gazon frais dans un composteur car cette matière est très riche en azote, ce qui dégage de la chaleur et de mauvaises odeurs.

Note

Si les volumes à composter sont trop importants, laisser sécher les restes de tonte une journée au soleil en les étalant au sol afin d'accélérer le processus de décomposition et empêcher le dégagement de mauvaises odeurs.

5.5.7.3. LES UTILISER COMME PAILLAGE

Les déchets de tonte peuvent aussi être utilisés comme paillage. Épandre sur 2 à 3 cm d'épaisseur les déchets de tonte au pied des cultures de légume (tomates, aubergines, haricots...), sur la terre nue de vos massifs, ou encore au pied des arbres et arbustes par exemple.

Note

Ce "paillage" limitera l'évaporation pendant les périodes sèches et économisera l'arrosage

5.5.7.4. LES TRANSFORMER EN CENDRES

Il est également possible de brûler ces déchets afin d'en récupérer les cendres qui sont très riches en potasse. Elles peuvent ainsi être utilisées autour des massifs ou étalées dans votre gazon.

Note

Règlementation française concernant le brûlage des déchets verts

Une circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelant les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Elle concerne à la fois les particuliers et les professionnels d'espaces verts qui sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchetterie ou par valorisation directe.

Seul le préfet peut autoriser une dérogation à cette règle sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst)

6. ENTRETIEN

6.1. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage			X		1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie (hors lames)	Serrage			X		1	
Carter de coupe	Nettoyage		X			1	Vérifier qu'aucun déchet n'encombre le carter de coupe ni ne gêne la rotation des lames
	Visserie des lames	X				1	Vérifier le serrage de l'écrou qui maintient chaque couteau
	Affûtage				X	2	Vérifier que les couteaux ne soient pas émoussés ou abîmés
	Ajustement	X				1	Vérifier que les couteaux soient perpendiculaires
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

6.2. CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER

L'entretien des différents éléments de la tondeuse est important, il garantira sa longévité et son utilisation



Attention

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames de coupe.
Toujours éteindre et retirer la batterie avant de nettoyer la tondeuse.
Toujours utiliser des produits certifiés conformes pour cette tondeuse.
En cas de problème, se renseigner auprès du distributeur agréé.

6.2.1. LAMES DE COUPE

Les lames de coupe assurent une coupe franche de l'herbe. Une tonte de qualité, c'est une lame qui tranche nettement le brin d'herbe sans l'arracher ni le broyer. Une lame tordue, usée ou perforée doit être changée.



Attention

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :

- Kit entretien lames Rasion ramassage (voir Section 9, « Accessoires et consommables »).

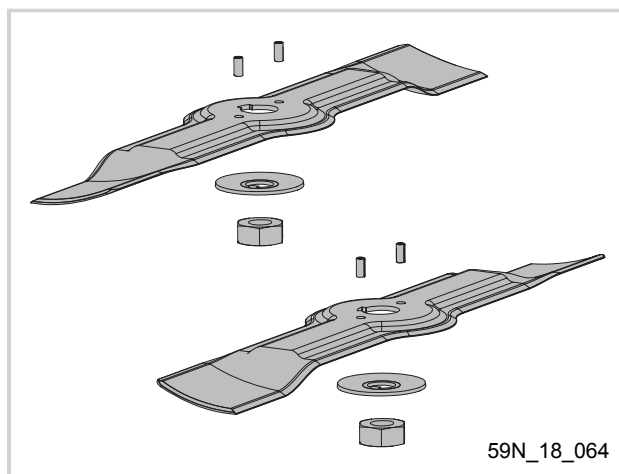
OU

- Kit entretien lames Rasion aspiration (voir Section 9, « Accessoires et consommables »).

OU

- Kit entretien lames Rasion universel (voir Section 9, « Accessoires et consommables »).

OU

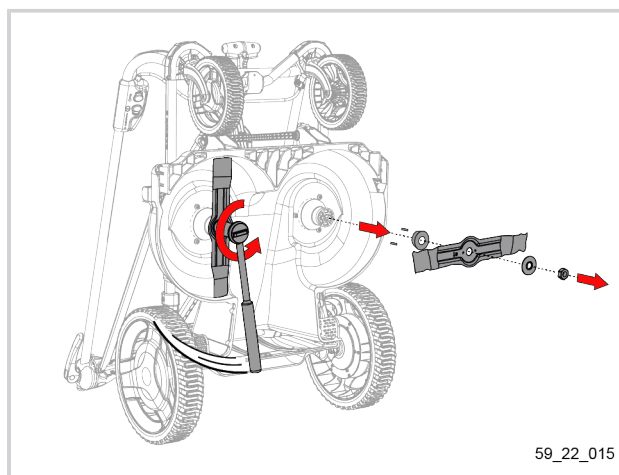


Contrôle des couteaux et des goupilles

Important

Pour votre sécurité, le contrôle des couteaux et goupilles doit être effectué immédiatement après un choc.

1. Incliner la tondeuse à la verticale. Si les lames de coupes ne sont pas perpendiculaires entre elles, c'est que les goupilles de maintien sont probablement cassées.
2. Dans ce cas, la tondeuse ne doit plus être utilisée pour couper l'herbe et le changement des goupilles doit être effectué avant la prochaine utilisation.
3. Avant de changer les goupilles de maintien, vérifier l'état d'usure des lames de coupe qui pourront être remplacées par la même occasion.



Remplacement des lames

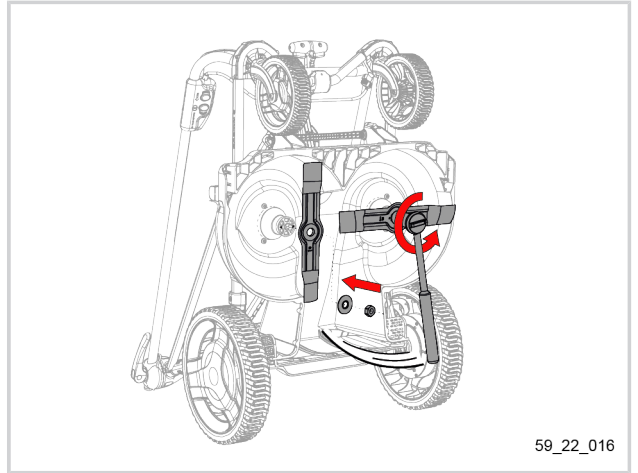
En cas de vibration excessive, remplacer les lames.

1. Dévisser puis enlever dans l'ordre l'écrou de 19, la rondelle ressort et la lame de coupe.

Note

Le sens de desserrage est toujours inverse aux flèches gravées sur la lame de coupe.

2. Remplacer les goupilles usagées par des goupilles neuves si nécessaire.
3. Affûter la lame à la lime douce en respectant le biseau, en ne limant que dans un sens, depuis l'intérieur de lame vers l'extérieur, en un ou deux passages.
4. Vérifier que la lame soit bien équilibrée.
5. Remonter la lame en respectant le sens du montage avec un couple de serrage de 35 Nm.



59_22_016

6.2.2. NETTOYAGE DU CARTER



Attention

Toujours déconnecter la tondeuse de la batterie avant d'intervenir sur les lames de coupe.

Toujours porter des gants pour protéger mains et poignets qui vont côtoyer les lames de coupe de la tondeuse ! Risques de coupure.

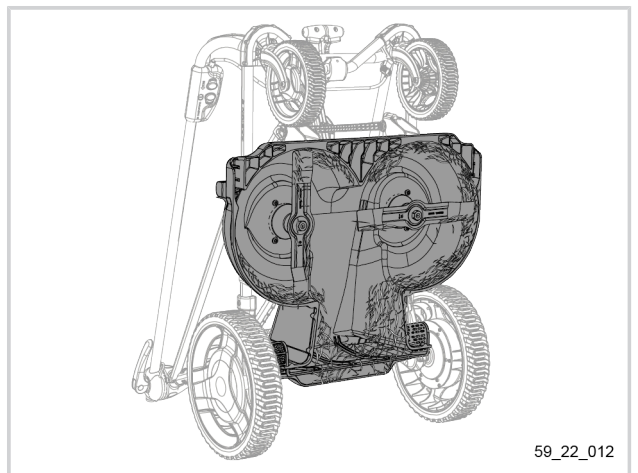


Avertissement

Ne jamais utiliser de savon ou de solvant (Trichloréthylène, White-spirit, essence, etc) pour nettoyer la tondeuse.

Effectuer un nettoyage intérieur et extérieur du carter après chaque séance de tonte :

1. Basculer la tondeuse à la verticale.
2. Gratter l'herbe collée à l'intérieur du carter avec un outil en bois ou en plastique en faisant attention de ne pas rayer le carter.
3. Nettoyer le reste des résidus de tonte à l'aide d'un chiffon humide imbibé d'eau.



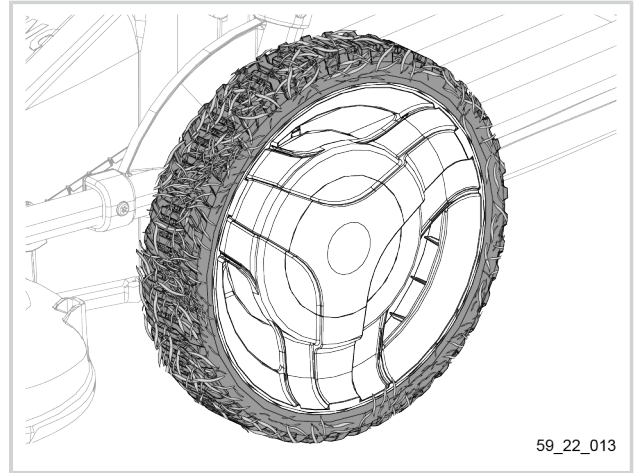
59_22_012

6.2.3. NETTOYAGE DES ROUES

Les roues de la tondeuse sont particulièrement soumises à l'encrassement. Les brins d'herbe, de poussières et de résidus de tonte viennent se coller aux bandages extérieurs des roues et réduisent l'adhérence de la machine.

Effectuer un nettoyage des roues après chaque séance de tonte :

- Décoller les particules agglomérées sur les roues à l'aide d'un chiffon humide imbibé d'eau.

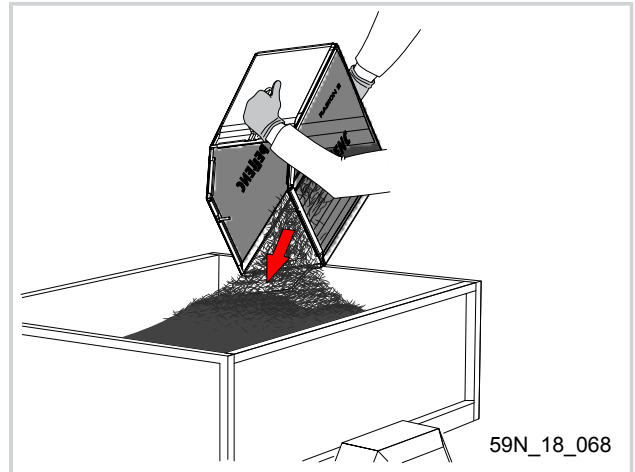


6.2.4. BAC DE RAMASSAGE

Le bon remplissage du bac est assuré par l'air brassé par la lame qui entraîne l'herbe dans le bac et s'échappe ensuite par ces aérations.

Durant la tonte :

1. Vider régulièrement le bac de ramassage.
2. S'assurer que le tissu du bac de ramassage soit aéré et propre.



Après utilisation :

1. Déposer le bac de ramassage de la tondeuse.
2. Nettoyer entièrement le bac de ramassage au jet.
3. Sécher naturellement le bac de ramassage en le retournant dans un endroit ensoleillé afin de tuer les germes éventuels de champignons et de maladies cryptogamiques.

6.2.5. NETTOYAGE DU CAPTEUR OPTIQUE



Avertissement

Ne jamais utiliser ni le jet d'eau, ni de solvant !

1. Éteindre la batterie.
2. Nettoyer le capteur optique à l'aide d'un chiffon humide imbibé d'eau.
3. Rallumer la batterie.

7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La tondeuse ne démarre pas	Afficheur	Batterie éteinte	Allumer la batterie
		Batterie déchargée	Recharger la batterie
		Mauvaise connexion avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation Vérifier les connexions (outil et batterie) Les nettoyer à l'air comprimé si besoin Répéter la manipulation si besoin
La tondeuse essaye de démarrer mais elle n'y arrive pas	Afficheur	Commande défectueuse	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Débrancher puis rebrancher le câble d'alimentation Redémarrer la batterie
		Sécurité au démarrage	Vérifier que la clé de sécurité soit insérée dans son logement
		Carter de coupe bloqué	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Défaut interne	Contactez votre revendeur agréé
		Mise en sécurité de la tondeuse (antidémarrage)	Déplacer la tondeuse sur une pente ou devers < 20°
La tondeuse fonctionne par intermittence	Afficheur	Carter de coupe bloqué	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contactez votre revendeur agréé
		Carter de coupe encrassé	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Câble électrique endommagé	Contactez votre revendeur agréé

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La tondeuse ne coupe pas l'herbe, ou mal		Herbe trop haute	Augmenter la hauteur de coupe
		Carter de coupe bouché	<ul style="list-style-type: none"> Éteindre la batterie Nettoyer l'intérieur du carter Redémarrer la batterie
		Bac de ramassage plein	Vider le bac de ramassage
		Vitesse de rotation des lames trop faible	Augmenter la vitesse de rotation des lames
		Lames endommagées ou émoussées	Affûter ou remplacer les lames
		Lames montées à l'envers	Remonter les lames dans le bon sens
Vitesse de rotation des lames de coupe trop basse		Goupilles cassées	Remplacer les goupilles cassées par des goupilles neuves
	Vitesse de rotation < 2500 tr/min	Les réglages actuels ne sont pas adaptés à la tonte	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la hauteur de coupe Réduire la vitesse d'avancement de la tondeuse
		Tondeuse en surchauffe	<ul style="list-style-type: none"> Laisser refroidir la tondeuse Réduire la vitesse de la tondeuse Augmenter la hauteur de coupe de la tondeuse
La tondeuse s'arrête	Afficheur "HOT"	Capteur de densité encrassé	<ul style="list-style-type: none"> Basculer en mode manuel ou Éteindre la batterie / Nettoyer le capteur de densité avec de l'eau et un chiffon humide / Redémarrer la batterie
	Afficheur "OPT"		
La batterie fait des bip avant de se couper	L'écran n'est pas alimenté	La batterie est déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
	1 bip long + 1 bip court	Alarme sur-courant	Herbe trop haute ou trop dense
	1 bip long + 2 bips courts	Alarme température tondeuse élevée	Laisser refroidir la tondeuse
	1 bip long + 3 bips courts	Alarme surtension ou sous-tension	Batterie déchargée ou endommagée
	1 bip long + 4 bips courts	Alarme sécurité blocage	Éteindre la batterie / Débloquer les lames et/ou nettoyer le carter / Redémarrer la batterie
	1 bip long + 5 bips courts	Alarme moteur	Contactez votre revendeur agréé
	1 bip long + 6 bips courts	Alarme gâchette	Câble guidon endommagé
			Contactez votre revendeur agréé
		Alarme clé	Clé de sécurité absente, remettre la clé dans son logement

Si le problème persiste toujours ou en cas de questions, contactez la hotline au 04 85 80 00 40.

8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. REPLIER LA TONDEUSE EN POSITION DE TRANSPORT



Avertissement

Toujours s'assurer que la batterie soit éteinte avant de replier le guidon (4).

1. Retirer et ranger la clé de sécurité à l'abri.
2. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500).
3. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
4. Replier le guidon (1).

Débloquer le levier de réglage guidon (5) en le tirant vers l'avant.



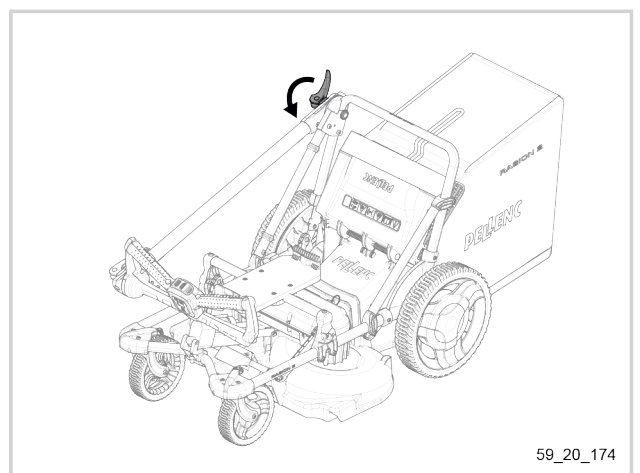
59_20_176

5. Basculer le guidon (4) vers l'avant.



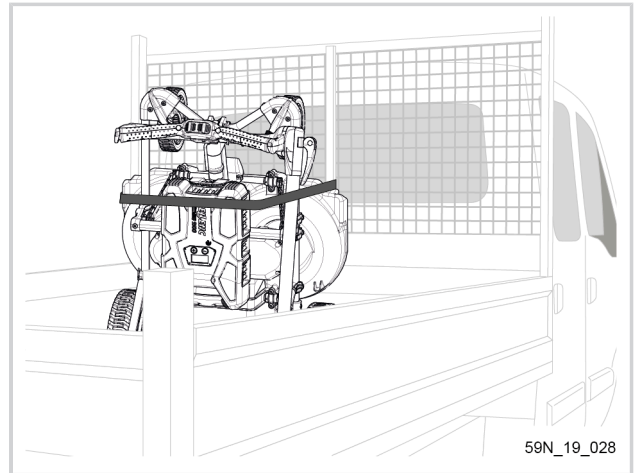
59_20_175

6. Bloquer le levier de réglage guidon (5) en le tirant vers l'avant.



59_20_174

7. Bloquer le frein de transport.



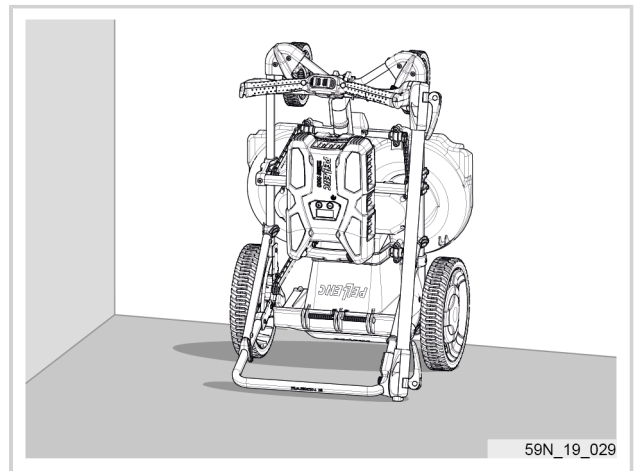
8.2. STOCKAGE



Avertissement

Toujours s'assurer que la batterie soit éteinte avant de replier le guidon (4).

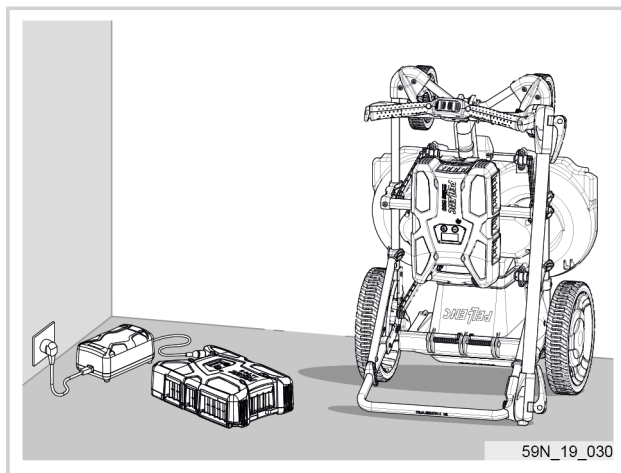
1. Stocker la tondeuse dans un endroit abrité et au sec.
2. Retirer et ranger la clé de sécurité à l'abri.
3. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500).
4. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
5. Pour réduire l'encombrement de la tondeuse lors du stockage, replier le guidon (4) (voir Section 8.1, « Replier la tondeuse en position de transport »).



8.3. STOCKAGE HORS SAISON

Avant de remiser la tondeuse pour l'hiver, penser à la faire réviser annuellement par un distributeur agréé.

1. Vérifier que la batterie soit éteinte, icône d'alimentation batterie éteint (batterie 750 / 1200 / 1500).
2. Déconnecter la batterie de la tondeuse.
3. Retirer la batterie de son support.
4. Pour réduire l'encombrement de la tondeuse lors du stockage, replier la tondeuse en position de transport (voir Section 8.1, « Replier la tondeuse en position de transport »).
5. Recharger la batterie à l'aide de son chargeur en suivant les instructions décrites dans sa notice d'utilisation.
6. Stocker la batterie dans un endroit hors gel.

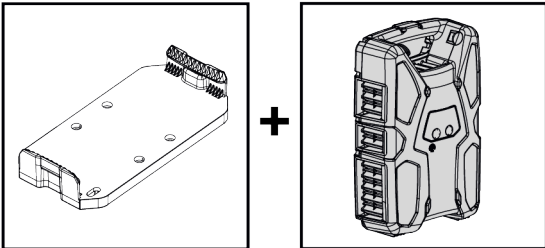


Important

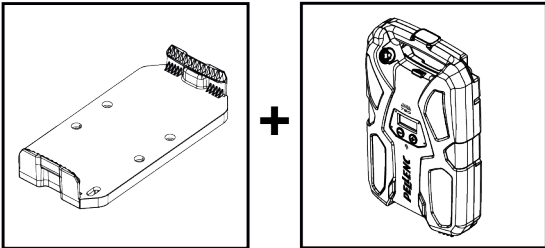
Faire réviser la tondeuse toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum. Toujours stocker la tondeuse propre et batterie chargée.

9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

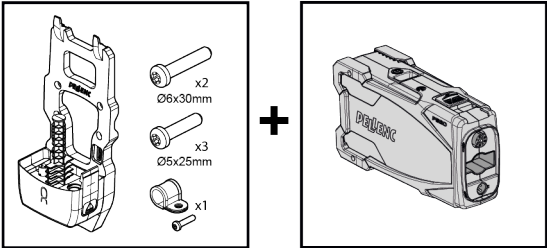
Désignation		référence
Kit entretien	Lames Rasion ramassage	131404 (série)
	Lames Rasion aspiration	160427
	Lames Rasion universel	134104
Bac de ramassage		145870
Kit Mulching		57154
Kit protection batterie	Batteries 750 / 1200 / 1500	135454
Clé de sécurité avec anneau		130424

Désignation	référence	
Kit support batterie 750 / 1200 / 1500	135161	
Batterie Ultra Lithium 1200	57253	
Batterie Ultra Lithium 1500	57254	

59_20_167

Désignation	référence	
Kit support batterie 750 / 1200 / 1500	135161	
Batterie Ultra Lithium 750	57191	

59_20_250

Désignation	référence	
Kit platine Alpha	57278	
Batterie PELLENC ALPHA 520	57193	

59_21_001

10. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1. GARANTIE LÉGALE

10.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

10.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

10.2.1. CONTENU

10.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

10.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE

10.2.2.1. GÉNÉRALITÉS

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

10.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

10.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « Accès Extranet » menu « Pellenc Extranet Service », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT

10.3.1. GÉNÉRALITÉS

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur

mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

10.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

10.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : RASION 2

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Tondeuse à gazon		
FONCTION	Tondeuse autotractée alimentée par batterie destinée à l'entretien des espaces verts		
NOM COMMERCIAL	RASION 2		
TYPE	RASION 2		
MODÈLE	EASY	SMART	
N° DE SÉRIE	59W00001 - 59W49999	59X00001 - 59X49999	59Y00001 - 59Y49999

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux autres directives et/ou dispositions pertinentes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM ; 2011/65/UE Directive ROHS ; 1907/2006 Règlement REACH ; 2012/19/UE Directive DEEE ; 2000/14/CE Directive relative aux émissions sonores dans l'environnement

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées :

- EN 60335-1 : 2012 ; EN 60335-2-77 : 2010 ; EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011 ; EN 55014-2 : 1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008

Niveaux de puissance acoustique :

- Niveau de puissance acoustique mesuré $L_{WA_{m}}$: 92 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti $L_{WA_{g}}$: 93 dB (A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués par l'organisme notifié LNE, 1 rue Gaston Boissier, 75724 PARIS Cedex 15 suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V. Les certificats ont les numéros : P184595.

FAIT À PERTUIS, LE 02/06/2022

JEAN-MARC GIALIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL



11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : RASION 2

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Tondeuse à gazon		
FONCTION	Tondeuse autotractée alimentée par batterie destinée à l'entretien des espaces verts		
NOM COMMERCIAL	RASION 2		
TYPE	RASION 2		
MODÈLE	EASY	SMART	
N° DE SÉRIE	59W00001 - 59W49999	59X00001 - 59X49999	59Y00001 - 59Y49999

Est conforme aux dispositions :

Européenne : 2014/30/UE Directive CEM	Marocaine : Décret # 2574-14
--	---------------------------------

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européennes : EN 60335-1 : 2012 EN 60335-2-77 : 2010 EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011 EN 55014-2 : 1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008	Marocaines : NM EN 60335-1 : 2015 NM EN 60335-2-777 : 2015 NM EN 55014-1 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014
--	--

FAIT À PERTUIS, LE 02/06/2022
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)